

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERRES SUR ARGET

DELIBERATION N° 2018-18

REÇU LE :

16 MARS 2018

PREFECTURE FOIX

Nombre de Conseillers : 15  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Absents : 3  
Votants : 14  
Procuration : 2

**L'an deux mille dix-huit, le 8 FEVRIER 2018 à 20 h 03**, le Conseil Municipal de la Commune de SERRES SUR ARGET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Alain GARNIER, Maire de Serres sur Arget.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 04/02/2018

**Date d'affichage** : 04/02/2018

**Présents** : Annabel AUGUSTIN, Françoise BAUZOU, Eva BIETH, Kévin CARBONNE, Antoine DOMANEC, Alain GARNIER, Raphaël GENZ, Fanny KUHNT, Didier MAURY, Paulette PORTET, Thierry TORRES, Jacques VU VAN.

**Absents excusés (1)** : Marie-Cécile RIVIERE

**Absents avec Procuration (2)** : Michel ANDOLFO a donné procuration à Eva BIETH.

Camille HAUMONT a donné procuration à Alain GARNIER.

**La séance est ouverte à 20 H 03.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-7 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil. **Madame Françoise BAUZOU est désignée pour remplir cette fonction.**

**Objet : Annulation de la délibération N°2017-50 relative à la suppression du budget camping**

Monsieur le Maire expose :

L'ancienne municipalité a voté le 6 juin 2017 la suppression du budget camping.

La Direction Départementale des finances publiques nous a conseillé de rouvrir le budget camping pour 2018.

Pour ce faire, il convient dans un premier temps d'annuler la délibération N°2017-50 relative à la suppression du budget camping.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité :

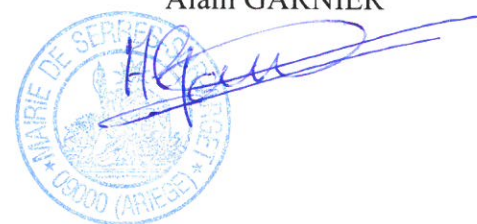
- l'annulation de la délibération N°2017-50 du 6 juin 2017 relative à la suppression du budget camping.

A Serres sur Arget, le 8 février 2018

Le Maire,

Alain GARNIER

**REÇU LE :**  
**16 MARS 2018**  
**PREFECTURE FOIX**



**Reçu en Préfecture le :**

Délibération rendue exécutoire par publication et/ou notification à compter du